

LES JEUNES AFRICAINS, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE

KABALA MUWEEM LUMAY Kabos
et MVULA NGYEMUR

Résumé

L'avènement des réseaux sociaux numériques a modifié tant soit peu la pratique politique dans un grand nombre d'Etats africains. Comme toute activité sociale nouvelle, les réseaux sociaux numériques sont devenus le nouveau champ politique où s'affrontent gouvernants et gouvernés. Dans une dialectique d'interchangeabilité des rôles, les jeunes ont cru, à partir du Printemps arabe avoir réussi à déstabiliser le pouvoir politique. Dès lors, les autres dirigeants politiques ont pris la mesure du danger et se sont entourés des précautions pour protéger leur pouvoir. Depuis, le numérique devenu un champ selon l'expression de Bourdieu, a évacué quelques politiques mais ceux-ci à l'image de la dialectique marxiste du bourgeois et du prolétaire, ont réussi à prendre leur revanche en renversant le bourgeois mais ce dernier (politique) a pris des précautions pour ne pas perdre son hégémonie ou mieux sa domination. Le verrouillage du signal Internet lors de grands événements en est le signe évident.

Depuis l'avènement des réseaux sociaux numériques, l'espace public d'expression a éclaté. Les hommes politiques qui ont cru un moment donné priver le droit à la parole aux citoyens s'en trouvent mal partis devant un phénomène qu'ils ont du mal à contrôler. Malheureusement, pour les acteurs politiques, la parole prise sur les réseaux sociaux numériques s'accompagne de l'action dont certains ont payé le prix fort. De la chute du pouvoir de certains à une prise de conscience collective en milieux jeunes, les réseaux sociaux numériques deviennent vraiment le contrepoids de l'espace public où les opprimés, les marginalisés livrent un combat acharné pour la justice, la dignité et une certaine humanité.

Notre réflexion s'organise autour de la charpente ci-après : nous répondrons à trois interrogations : pourquoi les jeunes s'expriment-ils plus sur les réseaux sociaux numériques ? Quelle stratégie de prise de parole est adoptée ? Pour quelle finalité ? Pour expliquer l'engouement des jeunes africains pour les réseaux sociaux numériques, nous nous référerons à l'autorité intellectuelle de Pierre Bourdieu avec sa théorie du champ. Mais bien avant cela, nous essayons de circonscrire les notions de réseaux sociaux numériques et la notion de démocratie électronique.

Démocratie électronique

Commencer cette section par la démocratie électronique tient au fait qu'elle reste la finalité des pratiques conduites par les jeunes sur les réseaux sociaux numériques. Mais avant de développer le concept de démocratie électronique, nous pensons qu'il faille séparer le mot composé contenu dans le concept. Ainsi, la démocratie étant polysémique dans sa définition, nous préférons nous inscrire dans la perspective qui la considère, dans sa forme directe ou indirecte, comme : « l'exercice du pouvoir par le peuple. Cette organisation politique implique un état social caractérisé par le fait que tous sont égaux devant la loi, que tous possèdent les mêmes droits. Les fonctions sont accessibles à tous, (...) les citoyens devant être appelés à la vie intellectuelle et morale, et de plus en plus mis en état d'exercer, d'une façon efficace et raisonnée, la part de pouvoir qui leur est attribuée, l'Etat démocratique a l'obligation d'instituer des œuvres d'instruction et d'éducation, et des œuvres de solidarité. Le régime démocratique a pour instrument le suffrage universel et pour cadre plus particulièrement approprié la forme républicaine. »¹

Conscients de l'égalité des droits à la parole sur la toile, les jeunes ont trouvé ici un espace pour matérialiser leur engagement politique ; il n'est plus question de défection mais plutôt de prise de parole pour demander des comptes aux dirigeants et parfois les pousser à rendre le tablier au cas où leur gouvernance serait mauvaise et dans l'action duquel le peuple ne se retrouve pas. Par la prise de parole démocratique, les jeunes, plus accrocés aux réseaux sociaux numériques, ont bien pris la mesure du comportement adulte sur cet espace public virtuel. Moins à l'aise sur ce nouveau terrain de combat, les dirigeants ont eu des fortunes différentes. Certains n'ont pas vu venir le danger et ont été balayés. Tel est cas du président tunisien Ben Ali, Blaise Compaoré et Hosni Moubarak. D'autres ont tenté de résister en bénéficiant de la complicité des sociétés de téléphonie qui ont coupé le signal Internet, jouant de fait le jeu du bourreau de la jeunesse africaine.

Dans ce deuxième cas figure la République Démocratique du Congo où, au lendemain du renversement de Blaise Compaoré, le signal internet a été coupé pour empêcher toute communication entre jeunes. Incités à la violence, les jeunes ont tenu à faire comprendre à l'autorité qu'ils n'entendaient vraiment plus se faire manipuler. La répression brutale qui s'en est suivie a été telle qu'elle n'honorait pas un régime qui se veut démocratique. Car la liberté d'expression est la valeur républicaine sur laquelle se

¹ Encyclopédie Larousse du XXe siècle, 1929, t. II p. 760.

construit un régime démocratique. Par elle, le citoyen fait comprendre ses aspirations à l'autorité. Mais les acteurs politiques font la sourde oreille et n'agissent plus que selon leur entendement. Cependant, lorsque les citoyens se rendent compte que leurs intérêts ne sont pas pris en compte, ils le font savoir à l'autorité de manière violente pour certains et de manière pacifique par la sanction des urnes en orchestrant une vraie défection, pour les autres.

Numérique

Quant au numérique ou encore appelé digital, en sa qualité de concept ou de paradigme nouveau, fait l'objet de plusieurs acceptions. Ce double sémantisme est sujet à débat chez les spécialistes des sciences de l'information et de la communication. Mais nous nous abstenons de nous engager sur cette voie. Toutefois, nous retenons que le numérique est à la fois un dispositif technique « au sens de Michel Foucault « un appareil formé d'une série de parties agencées entre elles de telle manière qu'elles incluent sur le champ d'action. »²

Ce dispositif est manifestement hétérogène en ce qu'il comprend les discours, les institutions, l'architecture, les énoncés scientifiques, la philosophie, la littérature, la morale, etc. ; il est également compris comme un « vecteur de la communication humaine, au sens de Roman Jakobson, et son « schéma général de la communication », schéma mettant en relation un émetteur et un récepteur, utilisant un message dans un contexte donné, en maintenant un contact et en partageant le même code de communication.

Le numérique peut-être aussi défini comme « un territoire, avec ses frontières, ses limites. Il y a alors une analogie possible avec le virtuel : cette *terra incognita* où chacun de nous est explorateur. C'est en relisant Pierre Levy, que nous trouverons ce concept des « espaces déterritorialisés des réseaux informatiques » et de virtuel comme « extériorisation progressive de la vie psychique et physique des êtres humains. »³

Ces espaces publics déterritorialisés incarnés par les réseaux sociaux numériques constituent aujourd'hui le champ politique où gouvernés et gouvernants se livrent bataille. Et cette bataille est d'une complexité telle que les victoires des uns poussent les autres à imaginer des stratégies nou-

2 B. MOCQUET, Avant-propos in P. SEGUR et S. PERIE-FREY (dir), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2016, p.8.

3 B. MOCQUET, Avant-propos in P. SEGUR et S. PERIE-FREY (dir), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2016, p.8.

velles pour retourner la situation en leur faveur. Et puisqu'il est affaire de pouvoir politique, les jeunes essaient d'envahir le champ des réseaux sociaux numériques et de là ils se positionnent empêchant du coup les dirigeants d'y accéder ou surtout les jeunes font de leur mieux pour contourner les obstacles posés par les dirigeants, notamment la coupure du signal Internet.

Pourquoi les jeunes sont-ils accrocs aux réseaux sociaux numériques ?

Il faut commencer par relever le fait que la démocratie en tant que régime des libertés en Afrique est une construction qui n'est pas encore achevée. Et dans cet état d'inachèvement, les dirigeants ont pris la fâcheuse habitude de priver aux citoyens le droit à l'expression. Les oppositions, dans bon nombre de pays africains, n'ont cessé de plaindre la réduction de l'espace politique ; une réduction qui se constate déjà avec la privation de parole.

Si l'on doit considérer également la démocratie comme un système social, il y a tout lieu de noter qu'à l'instar de tout autre système social, « tous les systèmes sociaux sont potentiellement des conflits ; toutefois, le niveau d'actualisation de ce potentiel de conflit varie avec le niveau de différenciation systémique et avec l'évolution sociétale. »⁴

On ne peut se douter du fait que le conflit soit inhérent à toute démocratie. « Si, dans le monde contemporain, la démocratie est le régime politique le plus loué et le moins contesté, elle est aussi le cadre au sein duquel l'existence de la contestation politique est la plus manifeste. Ce paradoxe s'expliquerait par la nature même de la démocratie: aux antipodes du régime autoritaire, elle offre non seulement aux citoyens la possibilité de prendre part aux décisions communes, mais légitime également l'introduction de contrepouvoirs et ouvre par là-même la possibilité d'exprimer des désaccords qui, lorsqu'ils sont irrésolus, débouchent sur le conflit – réalité inhérente à toute société politique qu'il faut s'efforcer de dépasser dans la perspective du rétablissement d'un ordre social. Mais force est de constater que cette perspective s'accompagne simultanément d'une méfiance ordinaire : puisque la démocratie serait le lieu de la rationalité des volontés associées en vue du bien commun, le conflit serait condamné à n'être qu'un type de désaccord résiduel dont la survivance est appréhendée en termes de désordre socialement pathologique. »⁵

4 N. LUHMANN, *Le pouvoir*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2010, p.7.

5 H. BENTHOUMI et C. MIQUEU, *Conflits et démocratie. Quel espace public ?*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.13.

La brèche ouverte de la contestation est ainsi exploitée par les jeunes qui entendent mettre de l'ordre dans un système social corrompu. Par la prise de parole dans et par le numérique, les jeunes exigent une révision de la démocratie puisque nos régimes dictatoriaux se cachant sous les oripeaux de la démocratie ne le sont que de nom. En criant leur désarroi sur les réseaux sociaux numériques, les jeunes poussent les dirigeants vers une prise de conscience selon laquelle la démocratie sur laquelle ils veulent surfer n'est pas un régime parfait au stade actuel : il faut refaire la démocratie. Et ceci les parlementaires de la XI-Vème législature française l'ont compris lorsqu'ils ont dressé un état des lieux de la démocratie française dans un rapport du même titre.⁶ dans Pierre Rosanvallon a raison d'avancer que « notre régime peut être dit démocratique, mais nous ne sommes pas démocratiquement gouvernés. »⁷

Que les jeunes prennent d'assaut les réseaux sociaux numériques, ils le font en tablant sur l'analphabétisme numérique des dirigeants. En plus, leur engouement pour le numérique s'explique aussi par le fait qu'ils se prennent pour les maîtres de ce nouveau territoire où les vieux ont du mal à s'accommoder. La facilité du réseautage offre aux jeunes un avantage numérique conséquent. Avec le réseau, les jeunes entretiennent l'illusion d'une union qui fait la force. « Chaque internaute qui se voit donnée la possibilité d'être à la fois lecteur et contributeur : la participation devient *transversale* et une communication directe s'établit entre les lecteurs participants sous la forme de *tags*, d'avis ou de commentaires. »⁸

Ces contributions ont rassemblé plus de jeunes et leur ont donné un supplément de motivation. Ceci a fonctionné dans certains cas ci-haut évoqués, mais pas dans d'autres où les vieux dirigeants ont réussi à reprendre la main. Et même là où, les jeunes ont triomphé, la révolution n'a pas produit les résultats escomptés. Le régime politique post-Ben Ali tunisien en est la parfaite illustration.

6 C.BARTOLONE et M. VINOCK, *Il faut refaire la démocratie*, Rapport de la XIVème législature, Assemblée Nationale française, 963 p.

7 P. ROSANVALLON, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015, p.5.

8 N. AURAY, « Le Web participatif et le tournant néolibéral. Des communautés au solidarités » in F. MILLERAND, S. PROULX et J. RUEFF (dir), *Web social. Mutation de la communication*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2010, p.34.

Les aspirations des jeunes ont été exploitées par de vieux dirigeants qui n'en demandaient pas tant. Sur le dos des jeunes, certains se sont refait une santé politique en instrumentalisant ce mécontentement.

Quant aux jeunes, ce n'est que rarement qu'ils parviennent à traduire leurs aspirations sur l'espace public traditionnel. Mais de façon globale, la jeunesse africaine s'exprime toujours par voie détournée et de manière violente. La prise de parole jeune est toujours contestatrice de l'ordre en place. Le fait que ces jeunes comptent parmi les oubliés de leurs républiques respectives ne leur laisse plus que le choix de la contestation par la violence. Mais cette dernière trouve sur son chemin la répression policière des pouvoirs en place qui n'entendent pas être remis en question. La voie de la sanction pacifique demeure étroite en Afrique. Partant déjà avec l'idée qu'on n'organise pas les élections pour les perdre, nous sommes entrés ici dans une sorte de démocratie génétiquement modifiée⁹ ou encore dans une démocratie placée sous hypnose.¹⁰

En effet, dans l'un ou l'autre cas, il convient de constater les vieux dirigeants politiques s'efforcent de perpétuer le système qu'ils ont mis en place. Et de plus en plus, la longévité de certains présidents a transformé certains régimes africains en vraie dynastie et le pouvoir en patrimoine familial. Que des chefs d'Etat comme Omar Bongo, Paul Biya ou encore Denis Sassou-Nguesso arrivent à totaliser plus de trois décennies au pouvoir ne peut que pousser la jeunesse à exiger une remise à plat de la démocratie dans ces pays. Pour y parvenir, les jeunes développent la stratégie de l'intelligence collective comme l'a pu imaginer Pierre Lévy.¹¹

Stratégie de communication jeune sur les réseaux sociaux numériques

Du fait de leur grande ouverture, les réseaux sociaux numériques permettent à tout le monde de prendre la parole. Une prise de parole qui a même inquiété le grand écrivain italien Umberto Eco qui constatait que les réseaux sociaux ont accordé la parole aux imbéciles autant qu'ils le font pour les savants. Cette égalité de la parole qui procède par un nivellement par le bas a de quoi inquiéter dès lors qu'elle essaie de gommer toute exper-

9 B. REBER, *La démocratie génétiquement modifiée : sociologies éthiques des évaluations des technologies controversées*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2011, 304 p.

10 K. FINEL et J. DUPRE, *La démocratie sous hypnose. Comment décrypter les techniques de manipulation en politique*, Vergèze, Thierry Souccar Editions, 2012, 151p.

11 P. LEVY, *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, 2013, 254 p.

tise. De la sorte, tout le monde est devenu producteur et consommateur des contenus. Cette collaboration fait que chacun des usagers des réseaux sociaux numériques est porteur d'une contribution qui peut élever ou rabaisser. « *Contribution* : le terme désigne alors la « collaboration à une œuvre commune. » [...]. Au fil des siècles, la dimension de la « contribution » s'est retrouvée contenue dans des termes synonymes, tels que : *aide, appoint, apport, collaboration, concours, tribut*. Hormis ses significations économiques usuelles liées à la cotisation ou à la quote-part, ou encore à l'impôt payé par le contribuable à l'État, ce terme de *contribution* permet aujourd'hui de mettre en relief les gestes de « collaboration à une œuvre commune. »¹²

L'œuvre commune ici est la contestation du pouvoir en place du fait des inégalités dont la jeunesse est victime. Chacun apporte sa contribution en termes d'idées et de stratégies pour affronter le pouvoir. Les jeunes usent ici d'une intelligence collective qui leur fait tenir devant la brutalité policière : « Le Web social a fait surgir en effet une multiplicité d'« œuvres communes » numériques dont la création en réseau suppose une « intelligence collective augmentée » de la part de groupes d'utilisateurs connectés, une mise en commun de leurs gestes de collaboration, et des activités de contribution de la part du plus grand nombre d'internautes. »¹³

Mais la culture participative, loin d'être l'apanage de tous les jeunes, pose un sérieux problème dès lors que « la promotion de la « culture participative » a eu tendance à confondre la promesse utopique d'une société devenue égalitaire du fait du rêve participationniste avec les pratiques participatives effectives qui restent encore le fait d'une minorité d'internautes technophiles et possédant la plupart du temps un capital culturel conséquent. »¹⁴

Cette exigence de culture nous offre le spectacle d'une bipolarisation où les cultivés ont obtenu le changement escompté, tandis que les moins cultivés n'ont pas utilisé ou n'utilisent pas les réseaux sociaux numériques pour une cause noble. Ce dernier groupe a pour leitmotiv l'échange des futilités. A leur décharge, nous faisons nôtres les mots du sociologue Ju-

12 S. PROULX, J. L. GARCIA et L. HEATON (dir), *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2010, p. 19.

13 S. PROULX, J. L. GARCIA et L. HEATON (dir), *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2010, p.20.

14 S. PROULX, J. L. GARCIA et L. HEATON (dir), *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*, p.21.

remir Machado en nous posant cette série de questions : « En somme, qu'échange-t-on virtuellement à l'ère de la nouvelle communication, par la médiation des ordinateurs ? Échange-t-on pour être ensemble ou est-on ensemble pour échanger ? Quelle est la valeur majeure de cet échange : l'information utilitaire et froide ou la communication « inutile » qui cimente la vie sociale ? »¹⁵

Cette deuxième catégorie d'utilisateurs, caractéristique de la jeunesse congolaise, est celle qui échange plus de futilités comme si elle y trouvait en cela un moyen de conjurer son incapacité à agir de manière efficace contre le pouvoir. Cette jeunesse-là se retrouve davantage affaiblie par une fausse religiosité qui prêche l'attentisme en remettant leur sort à Dieu oubliant que la liberté s'arrache.

A ce stade de la stratégie de communication, nous pouvons convoquer la théorie bourdieusienne des champs en considérant que les jeunes internautes des réseaux sociaux numériques dépourvus de culture politique sont exclus du champ de la contestation dès lors qu'ils font étalage du déficit de capital culturel. Et devant le pouvoir politique, ces jeunes sans culture sont plus la proie facile de la manipulation. Du fait de ce déficit culturel, ils sont sans peine évincés du champ politique. Car plutôt que de prendre position en vue de se positionner, ils se font bercer par la propagande et la manipulation politiciennes. Ces jeunes ont entretenu l'illusion d'une participation démocratique. Pourtant, « on sait que dans tout champ on trouvera une lutte, dont il faut chaque fois rechercher les formes spécifiques, entre le nouvel entrant qui essaie de faire sauter les verrous du droit d'entrée et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence. »¹⁶

L'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie en Afrique

Les réseaux sociaux numériques apparaissent aujourd'hui comme des outils au service de la démocratie. En remplaçant les citoyens au cœur du pouvoir, ils permettent une reconfiguration du rôle de ces derniers dans le cadre d'une démocratie délibérative. Oui, depuis l'avènement des réseaux sociaux numériques, le citoyen a récupéré sa souveraineté et se montre plus exigeant vis-à-vis des dirigeants. Il est devenu pratiquement le cinquième pouvoir qui tient tous les autres pouvoirs traditionnels au nom de

15 J. MACHADO, « Nouvelles technologies, nouvelles socialités, anciens sentiments », *Sociétés*, n°6, 2006, p.70.

16 P. BOURDIEU, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p.111.

l'imputabilité. « L'imputabilité est une conséquence de la délégation de pouvoirs d'agir ou de représentation en faveur de gens et d'institutions qui doivent œuvrer à notre service ou au bien public. »¹⁷

Malgré cette imputabilité, les dirigeants trouvent toujours les moyens de les contourner au nom d'une sorte de solidarité dans le mal. Si nous considérons le volet détournements des deniers publics, malgré toutes les dénonciations via les réseaux sociaux, les citoyens n'ont pas toujours gain de cause puisque les dirigeants se protègent entre eux au nom de la solidarité : les loups ne se mangent pas entre eux. C'est ici qu'appartient les faiblesses de la démocratie numérique. Celle-ci montre des failles que résume très bien Michel Lincourt :

Pour que le système fonctionne, alors comme maintenant, il faut absolument que les citoyens aient confiance en leurs élus, et qu'en retour ceux-ci disent la vérité. Il importe en outre que tout le monde soit sincère, que personne ne raconte des balivernes car alors la décision qui sera prise n'ira pas dans le sens de l'intérêt collectif. Même plus, dans un débat démocratique, chacun doit apporter des arguments rationnels, vraisemblables, raisonnables et vérifiables. Chacun doit respecter des conventions de bonne entente afin que nous puissions tous nous comprendre, et décider avec intelligence. Or, on le constate tous les jours, la plupart des ténors de notre monde nous bernent sans vergogne. Ils sont passés maîtres dans l'art de semer la confusion. Les pontifes de la culture nous mentent pour ne pas se contredire, les gestionnaires des médias numériques nous mentent pour cadennasser notre attention, les publicistes nous mentent pour nous vendre leur camelote, les gens d'affaires nous mentent pour sécuriser leur fonds de commerce, les financiers nous mentent pour augmenter leurs profits, les politiciens nous mentent pour garder leur pouvoir factice. Dans ce tsunami de mensonges, comment nous retrouver, comment nous assurer un avenir meilleur.¹⁸

L'illusion d'une participation démocratique a été donnée par le printemps arabe qui a abouti à la chute de Ben Ali en Tunisie et de Moubarak en Egypte. C'était la première découverte de l'activisme démocratique en ligne dans le monde arabe que l'on caractérise par son fanatisme religieux et son arriération technologique.

17 M.F. BERNIER, « L'émergence d'un 5ème pouvoir comme source d'imputabilité » in M.F. BERNIER (dir), *Le cinquième pouvoir. La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2016, p.12.

18 M. LINCOURT, *La cacocratie ou la démocratie assassinée par le mensonge*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2020, p.498.

Les soulèvements après les élections iraniennes de 2009 – ont été relayés partout dans le monde à travers Twitter. Sa réussite était certaine dans la mesure où, en Egypte, l'appel à la grève générale lancé sur les réseaux sociaux le 6 avril 2008 gardait toute son effervescence.

« A la faveur des événements en Tunisie puis en Egypte, sans oublier les autres foyers de protestation qui se multipliaient à l'époque, de la Péninsule arabe (Oman, Bahreïn, Yémen...) à l'extrémité marocaine du Maghreb, on a vu par conséquent surgir la figure inédite du jeune rebelle arabe » dont le portrait – doté de caractéristiques ambiguës, comme une sorte d'hybride.»¹⁹

L'entrée en scène des jeunes rebelles du numérique accompagnait une mise en récit totalement inédite pour la région du Maghreb désormais appréhendé comme la « première révolution du troisième millénaire », une révolution témoignant, par son importance, de la capacité du numérique à produire des changements politiques radicaux. Sous le vent de folie qui balayait le monde arabe, avec la chute de deux longues dictatures et les inquiétudes de plus d'un régime dans la région, les scénarios ne s'intéressaient plus aux acteurs politiques traditionnels.»²⁰

L'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie au Congo

En RDC, par exemple, l'arrivée des réseaux sociaux et du web 2.0 (ou Web Social) dans l'internet a contribué à l'émergence de nouvelles pratiques démocratiques, parfois inacceptables par le pouvoir public. Ces dernières vont au-delà de la gouvernance étatique (gouvernement, parlement et parti politique), puisqu'elles investissent désormais les différents lieux de participation sociale : groupes de discussions sur Facebook, forum d'échanges, blogs personnels ou professionnels, profil personnel ou professionnel sur Twitter, Facebook, WhatsApp, Viber, Skype, Instagram, etc. À travers ce moyen, certains droits, parfois violés lorsque l'on tente de les exercer, sont exercés sans qu'aucun gouvernement n'ait le moyen de les empêcher. Nous pensons à la liberté d'expression, au droit à l'information et à la liberté de réunion. Ces droits se manifestent très activement à certaines périodes où

19 GONZALEZ-QUIJANO Yves, « Internet, le « Printemps arabe » et la dévaluation du cyberactivisme arabe », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 12 | 2015, mis en ligne le 25 mars 2015, consulté le 14 septembre 2016. URL : <http://ema.revues.org/3400>

20 GONZALEZ-QUIJANO Yves, « Internet, le « Printemps arabe » et la dévaluation du cyberactivisme arabe », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 12 | 2015, mis en ligne le 25 mars 2015, consulté le 14 septembre 2016. URL : <http://ema.revues.org/3400>

tout citoyen se voit obligé d'émettre un point de vue sur l'actualité. C'est ce que nous connaissons à chaque fois que l'agir politique marque surtout négativement l'actualité.

L'influence des réseaux sociaux sur la démocratie au Congo est confrontée à la question de savoir dans quelle mesure les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour renforcer la participation citoyenne et la transparence, ou au contraire, pour manipuler les opinions publiques.

Les réseaux sociaux peuvent fournir une plateforme pour l'expression libre et ouverte des opinions politiques, mais ils peuvent également être utilisés pour propager la désinformation, les messages haineux et les fausses nouvelles. Il est donc crucial de comprendre comment les réseaux sociaux peuvent avoir un impact sur la démocratie au Congo, et comment les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile et les entreprises peuvent travailler ensemble pour s'assurer que les réseaux sociaux sont utilisés de manière responsable et éthique, sinon on aura toujours de sérieux problèmes de son utilisation qui peut amener des conséquences dans l'exercice de la démocratie.

Du point de vue positif

La RDC subit les conséquences de l'implosion des réseaux sociaux. Ainsi, il est important de se demander si l'on peut considérer les réseaux sociaux comme un nouvel outil par lequel la population contrôle les actions du gouvernement et constitue une autre forme de gouvernance de l'État, tant par les gouvernants que par les gouvernés ? Cette nouvelle forme de gouvernance, en RDC, se base sur quel cadre juridique ?

Depuis 2018, les réseaux sociaux ont eu un impact positif notable sur l'exercice de la démocratie en République Démocratique du Congo. Voici quelques points importants :

1. **Augmentation de la participation citoyenne :** Les réseaux sociaux ont permis à un grand nombre de citoyens congolais de s'exprimer librement sur des sujets politiques cruciaux, notamment pendant les élections présidentielles et législatives de 2018. Des hashtags populaires tels que « Congo debout » ont été largement utilisés pour mobiliser les gens à s'engager dans la prise de décision politique.
2. **Transparence et responsabilité :** Les réseaux sociaux ont également joué un rôle important en encourageant la transparence et la responsabilité dans le processus électoral. Les citoyens ont pu filmer et

publier des vidéos montrant des irrégularités et des pratiques électorales frauduleuses, ce qui conduit à des enquêtes et à des poursuites contre les responsables.

3. **Impact médiatique :** Les réseaux sociaux ont été largement utilisés pour diffuser des informations politiques, notamment en temps réel. Les journalistes indépendants et les citoyens ont été en mesure de couvrir les événements politiques et de les partager rapidement à travers les réseaux sociaux.
4. **Mobilisation citoyenne :** Les réseaux sociaux ont également permis de mobiliser les citoyens congolais pour protester contre les injustices politiques. Les mouvements citoyens tels que « Lutte pour le changement » ont été initiés et coordonnés principalement en ligne, ce qui a conduit à des manifestations et à d'autres actions pour exiger la démocratie et la justice. L'on se souviendra du rôle joué par les médias sociaux dans les manifestations de janvier 2015, lorsque la population congolaise de Kinshasa faisait des marches pour empêcher un changement d'une disposition de la loi électorale devant conduire au « glissement » de l'ancien Président de la république Joseph Kabila et de septembre 2016, lorsque les congolais ont marché pour signifier un délai de préavis au Président de la république qui arrive à la fin de son mandat présidentiel le 19 décembre 2016 mais aussi lors de l'élection présidentielle du 30 décembre 2018 ou dans la soirée les internautes congolais se mirent à publier les procès-verbaux des différents bureaux de vote .

Tant avant, pendant qu'après ces manifestations, les congolais ont partagé des vidéos et messages sur les réseaux sociaux montrant leur lutte contre le pouvoir, ce qui a d'ailleurs poussé le gouvernement congolais à bloquer l'accès à l'internet (uniquement lors de la première marche de janvier 2015 et lors des élections du 30 décembre) puis par après à certains réseaux sociaux comme Facebook et Twitter pendant presque un mois sur toute l'étendue de la république. Ces exemples nous montrent que chaque citoyen a la capacité de propager très rapidement et gratuitement une information à travers les réseaux sociaux, qui peut atteindre chaque endroit de la planète couvert par l'immense toile d'internet (le cyberspace). Toutefois, si la circulation libre de l'information participe évidemment à la démocratie et à la liberté d'expression, il est également devenu un lieu où l'information croise la désinformation, dans un flou entretenu et souvent manipulé. Les pouvoirs en place, les publicitaires, les militants, les simples citoyens ont, en effet, compris au fil du temps que l'enjeu était de taille : le

web en général et les réseaux sociaux en particulier sont un outil capable d'agir en profondeur sur les esprits et d'impulser des comportements au sein de la société. Le gouvernement et ses institutions passent eux-mêmes, aujourd'hui, par le web et par les réseaux sociaux pour transmettre leurs différents messages.

En bref, les réseaux sociaux jouent un rôle prépondérant dans l'exercice démocratique du Congo car il a offert aux congolais une tribune pour exprimer ses opinions politiques et ont contribué à renforcer la transparence et la responsabilité dans l'action politique.

Du point de vue négatif

L'utilisation naïve des réseaux sociaux peut engendrer des conséquences émotionnelles, financières mais aussi juridiques et mener, dans certains cas, le dérapage de la population, des violations des droits de l'homme voire une rébellion parmi ceux qui percevraient mal le message.

Voici quelques points négatifs de l'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie en République Démocratique du Congo :

1. **Propagation de la désinformation** : Les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour diffuser des fausses informations, des rumeurs et des théories du complot qui peuvent manipuler l'opinion publique et perturber le processus démocratique. La viralité des informations sur les réseaux sociaux peut compromettre la vérification des faits et conduire à des malentendus.
2. **La manipulation de l'opinion publique** : Les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour manipuler l'opinion publique et influencer les élections. Des acteurs mal intentionnés peuvent utiliser des bots, des faux profils et des campagnes de désinformation ciblées pour semer la confusion et favoriser certains candidats.
3. **Cyberharcèlement et intimidation** : Les réseaux sociaux peuvent également être utilisés pour harceler, intimider et menacer les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les citoyens qui expriment des opinions politiques divergentes. Cela peut créer un climat de peur et de censure, décourageant ainsi la libre expression et la participation politique.
4. **Polarisation et division** : Les discussions politiques sur les réseaux sociaux peuvent rapidement devenir polarisées et conduire à des divisions au sein de la société. Les débats en ligne peuvent être virulent, alimentant les tensions ethniques, régionales ou poli-

tiques existantes et rendant difficile la recherche de consensus et la construction d'une démocratie inclusive.

Il est important de noter que ces points négatifs ne sont pas spécifiques à la République Démocratique du Congo, mais sont des défis que de nombreux pays rencontrent lorsqu'il s'agit de l'influence des réseaux sociaux sur la démocratie.

Conclusion générale

L'avènement des réseaux sociaux numériques a modifié tant soit peu la pratique politique dans un grand nombre d'Etats africains. Comme toute activité sociale nouvelle, les réseaux sociaux numériques sont devenus le nouveau champ politique où s'affrontent gouvernants et gouvernés. Dans une dialectique d'interchangeabilité des rôles, les jeunes ont cru, à partir du Printemps arabe avoir réussi à déstabiliser le pouvoir politique. Dès lors, les autres dirigeants politiques ont pris la mesure du danger et se sont entourés des précautions pour protéger leur pouvoir. Depuis, le numérique devenu un champ selon l'expression de Bourdieu, a évacué quelques politiques mais ceux-ci à l'image de la dialectique marxiste du bourgeois et du prolétaire, ont cru prendre leur revanche mais le bourgeois (politique) a pris des précautions pour ne pas perdre son hégémonie ou mieux sa domination.

Au total, les soubresauts politiques intervenus un partout en Afrique depuis l'avènement des réseaux sociaux numériques traduisent bien le déficit de gouvernance démocratique. Quand bien même la situation serait passée sous le contrôle du politique, il doit apprendre à se remettre en question et refaire la démocratie en créant un climat de confiance entre les dirigeants et les citoyens. Les manifestations jeunes et leur prise de parole sur les réseaux sociaux numériques ont sonné l'alerte ; il appartient à nos dirigeants de changer de narratif et de praxis politique. Dès lors qu'ils ne prendront pas au sérieux ces avertissements, la prochaine vague de contestation sera plus radicale et balayera tout ce qui, sur son passage, cherchera à résister.

Références

AURAY, N. « Le Web participatif et le tournant néolibéral. Des communautés au solidarités » in F. MILLERAND, S. PROULX et J. RUEFF (dir), *Web social. Mutation de la communication*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2010.

BARTOLONE, C. et VINOCK, M., *Il faut refaire la démocratie*, Rapport de la XIVème législature, Assemblée Nationale française.

BENTHOUMI, H. et MIQUEU, C., *Conflits et démocratie. Quel espace public?*, Paris, L'Harmattan, 2010.

BERNIER, M.F., « L'émergence d'un 5^{ème} pouvoir comme source d'imputabilité » in BERNIER, M.F. (dir), *Le cinquième pouvoir. La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2016.

BOURDIEU, P. *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.

Encyclopédie Larousse du XXe siècle, 1929, t. II

FINEL, K. et DUPRE, J., *La démocratie sous hypnose. Comment décrypter les techniques de manipulation en politique*, Vergèze, Thierry Souccar Editions, 2012.

GONZALEZ-QUIJANO Y., « *Internet, le « Printemps arabe » et la dévaluation du cyberactivisme arabe* », Égypte/Monde arabe, Troisième série, 12 | 2015, mis en ligne le 25 mars 2015, consulté le 14 septembre 2016. URL : <http://ema.revues.org/3400>

LEVY, P., *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, 2013.

LINCOURT, M., *La cacocratie ou la démocratie assassinée par le mensonge*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2020.

LUHMANN, N. *Le pouvoir*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2010.

MACHADO, J., « Nouvelles technologies, nouvelles socialités, anciens sentiments », *Sociétés*, n°6, 2006.

MILLERAND, F. PROULX, S. et RUEFF, J. (dir), *Web social. Mutation de la communication*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2010.

MOCQUET, B., Avant-propos in SEGUR, P. et PERIE-FREY, S. (dir), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2016.

PROULX, S., GARCIA, J. L. et HEATON, L. (dir), *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2010.

REBER, B., *La démocratie génétiquement modifiée : sociologies éthiques des évaluations des technologies controversées*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2011.

ROSANVALLON, P., *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.

SEGUR, P. et PERIE-FREY, S. (dir), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2016.